



Communiqué

Pour diffusion immédiate

À l'attention du directeur de l'information.

« Bienvenue Madame »

Montréal, le lundi 14 mai 2007 — Le [Mouvement pour une élection sur la souveraineté](#) (MES) prend acte de la candidature de Mme Pauline Marois à la direction du Parti Québécois (PQ). Le MES souligne également le fait qu'il faille « que nous mettions de côté l'échéancier référendaire pour travailler sur le projet de pays », comme le souligne également Mme Marois. Le MES travaillera sur le projet de pays.

À la lumière du constat qui s'impose suite aux dernières élections provinciales, le MES partage la même opinion que Mme Marois à l'effet que « [les Québécois] n'ont pas dit qu'ils ne voulaient pas la souveraineté (...), ils ont dit qu'ils ne voulaient pas de référendum, c'est différent ». Comme le MES le répète depuis longtemps déjà, 45 % des Québécois veulent l'indépendance. Par contre, il n'y a que 22 % des intentions de vote en faveur du PQ dans les différentes enquêtes d'opinions depuis le 26 mars.

Mme Marois doit prendre conscience que les souverainistes de tout acabit sont échaudés par 12 années d'attentisme. « Chat échaudé craint l'eau froide. » de dire Sasha-A. Gauthier, président du MES. Mme Marois devra donc sortir du cadre habituel et démontrer que sa volonté de fédérer les forces indépendantistes est authentique. Mme Marois devra proposer l'action, résolument.

Il n'y a que dans l'action que Mme Marois pourra réaliser l'indépendance. Il n'y a que dans la construction de l'État du Québec qu'elle peut unifier le mouvement.

Or, la construction d'État, sans entrer dans la mécanique, doit être concrète pour la population comme pour les militants. Les Gestes de rupture (d'avec le Canada), les Gestes de souveraineté (du Québec) et les Actes d'État (jeter les assises d'un État indépendant) sont des choses concrètes. Ils signifient tous la même intention : sortir le PQ du cadre qui le confine à l'inaction crasse et à l'attentisme pathologique.

Par conséquent, le MES suggère ces quelques gestes à Mme Marois :

- Constitution du Québec sur la base du fait que le peuple du Québec existe ¹
- Citoyenneté québécoise ne dépendant pas de celle d'un autre État (Canada) ²
- Conseil québécois de la radiodiffusion et des télécommunications ³
- Rapport d'impôt unique ⁴
- Équipes nationales — Hockey (hiver) et Soccer (été) — l'Écosse et Porto Rico (qui ne sont pas des États indépendants...) ont leurs propres équipes nationales dans divers sports
- Étiquetage obligatoire des OGM — obtient la faveur de plus de 70 % des Québécois
- Abolition du poste de Lieutenant-gouverneur du Québec (représentant de la reine Élisabeth II d'Angleterre, du Royaume-Uni et du Canada) au profit du président élu de l'Assemblée nationale à titre de « Chef de l'État du Québec » — obtient la faveur de plus de 70 % des Québécois
- Cour Suprême du Québec

— 30 —

Information :

Willie Gagnon

514-987-0102 — 514-560-2202

williegagnon@m-e-s.org — <http://m-e-s.org/>

¹ au programme du PQ

² idem

³ ibidem

⁴ au programme de l'ADQ